



Présents : Mmes Béatrice AUBRY - Marie-Noëlle BALLARE - Marie-Laure FRIEZ - Séverine HENRY - Bénédicte FIGUET

MM. Frédéric BLANC - Alex THOMAS - Denis WEISS

Absents ayant donné procuration : M. Frédéric COLLAS à Mme Bénédicte FIGUET - Mme Hélène MARTIN à Mme Séverine HENRY

Absent excusé : M. Mohamed KADOURI

Secrétaire de séance : M. Frédéric BLANC

Approbation de la dernière réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 2022

La lecture du compte rendu de la réunion du 12 septembre 2022 n'appelle aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil Municipal.

Sécurisation du passage piéton Grande rue (RD 9) à la limite du pont de l'A36 – demande de subvention

Madame le Maire expose :

En direction du pont de l'autoroute A36, les piétons peuvent être masqués à la vue des automobilistes par la passerelle. C'est pourquoi il est proposé de sécuriser le passage piéton situé sur la route départementale D9 avec une mise aux normes.

La société IMAJ a été sollicitée pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de sécurisation. Le montant du devis s'élève à 650 € HT (780 € TTC) et le chiffrage prévisionnel des travaux est de 17 452,50 € HT soit 20 943 € TTC.

Madame le Maire propose :

- de valider le devis de la maîtrise d'œuvre
- de demander une subvention dans le cadre de l'appel à projets 2023 du dispositif d'aide aux communes du Département selon le plan de financement suivant :

	H.T.	T.T.C.
Bureau d'études	650,00 €	780,00 €
Travaux	17 452,50 €	20 943,00 €
Demande subvention Conseil Département	8 726,25 €	
Autofinancement	9 376,25 €	

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le devis de la société IMAJ à 650 € HT (780 € TTC).
- **SOLLICITE** une aide financière au Conseil du Département, dans le cadre de l'aide aux communes 2023, d'un montant de 8 726,25 €.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel tel que présenté.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents relatifs à ce projet.
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits au budget 2023.

Réfection de la voirie communale « rue des Corbais » - demande de subvention

Madame le Maire expose :

La rue des Corbais est fortement dégradée. La municipalité souhaite procéder à sa réfection.

La société IMAJ a été sollicitée pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de la réfection de voirie. Le montant du devis s'élève à 500 € HT (600 € TTC) et le chiffrage prévisionnel des travaux est de 24 185 € soit 29 022 € TTC.

Madame le Maire propose :

- de valider le devis de la maîtrise d'œuvre
- de demander une subvention dans le cadre de l'appel à projets 2023 du dispositif d'aide aux communes du Département selon le plan de financement suivant :

	H.T.	T.T.C.
Bureau d'études	500,00 €	600,00 €
Travaux	24 185,00 €	29 022,00 €
Demande subvention Conseil Département	12 092,50 €	
Autofinancement	12 592,50 €	

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le devis de la société IMAJ à 500 € HT (600 € TTC).
- **SOLLICITE** une aide financière au Conseil du Département dans le cadre de l'aide aux communes d'un montant de 12 092,50 €
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel tel que présenté.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents relatifs à ce projet.
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits au budget 2023.

Questions et Informations diverses

Demande de subventions

Pas de demande.

Par principe la Commune privilégie une aide financière aux associations locales.

Demandes d'Urbanisme

Dépôt d'une déclaration préalable pour l'installation d'un générateur photovoltaïque 5 rue de la Bouloye.

Député

Monsieur Florian Chauche, député de la 2ème circonscription du Territoire de Belfort, viendra à la rencontre du Conseil Municipal vendredi 14 octobre à 15 heures en Mairie de Botans.

Salle des Fêtes – grêle – travaux réalisés

Les travaux de réparation, suite aux dégâts de la grêle, ont été effectués par Veranda Rêve les 29 et 30 septembre 2022.

O.P.A.L.E.S. (Organisation des Personnes Agées de Leurs Etablissements et Services du canton de Chatenois-Les-Forges)
- Réunion du 03 octobre 2022

Bilan financier : Recettes 74160€, Dépenses 73472€

Bilan d'activités : 12 281 repas ont été distribués en 2021, soit une augmentation de 5,4% par rapport aux 11 657 repas distribués en 2020.

Repas : Chaque adhérent verse une cotisation annuelle de 2,50 €, puis 6,50 € par repas. Ils sont préparés par l'HNFC pour un coût de 4,32€ HT soit 4,75 € TTC, auquel s'ajoutent les frais de fonctionnement. Un entretien avec le cuisinier et la diététicienne de l'HNFC sera prochainement envisagé afin de réévaluer la diversité ainsi que la qualité des repas.

Repas annuel : Un repas sera programmé le 24 avril 2023 (à confirmer en fonction de la disponibilité d'une salle) à la place du traditionnel repas de la semaine bleue (lancée en 1951, la semaine bleue est la semaine nationale des personnes âgées et retraitées, et se déroule chaque année la première semaine d'octobre).

Élection du bureau : Elle a été réalisée en fin de séance.

Divers : Actuellement un véhicule frigorifique loué à la société « Le Petit Forestier » remplace le véhicule habituel car celui-ci n'est plus en état de rouler. Un contrat sera mis en place avec cette même société pour une location longue durée, solution qui a été retenue car elle reste la moins onéreuse.

Ecoles

La dernière réunion du SIEMPK (syndicat de l'école maternelle) s'est tenue le 29 septembre. La prochaine réunion du RPI (syndicat de l'école élémentaire) aura lieu le 4 octobre.

Octobre rose

Des nœuds roses, symbole de la lutte contre le cancer du sein, ont été installés dans le village. Le Conseil Municipal remercie l'équipe du fleurissement pour son implication.

Remise d'une médaille d'honneur.

Samedi 1^{er} octobre, en Mairie de Botans, Monsieur Cédric PERRIN, Sénateur du Territoire de Belfort, a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, à Madame Agnès RICHERT pour son implication en tant que conseillère municipale déléguée aux écoles.

La séance est levée à 21h30
Fait à BOTANS, le 14 octobre 2022

Madame le Maire,
Marie-Laure FRIEZ



Le secrétaire de séance,
Frédéric BLANC



